

ASSEMBLÉE NATIONALE2 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 93944 à 93965

présentés par
M. Daniel Paul
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

ARTICLE 6

Supprimer l'alinéa 19 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de loi relatif au secteur de l'énergie est, entre autres tares, synonyme de désintégration de GDF, d'opposition frontale et destructrice avec EDF, d'ouverture à la concurrence de la filière nucléaire française et d'abandon de la maîtrise des prix du gaz et de l'électricité appelés à être fixés, plus qu'aujourd'hui encore, en fonction des seules exigences de rendement des actionnaires.

Du premier au dernier article, du premier au dernier alinéa, de la première à la dernière phrase, ce texte bafoue ouvertement l'intérêt général.

Dénoncer cette réalité passe, notamment, par le dépôt systématique d'amendements de suppression.

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 93944 de M. Daniel Paul
Adt n° 93945 de M. Asensi
Adt n° 93946 de M. Biessy
Adt n° 93947 de M. Bocquet
Adt n° 93948 de M. Braouezec
Adt n° 93949 de M. Brard
Adt n° 93950 de M. Brunhes
Adt n° 93951 de Mme Buffet
Adt n° 93952 de M. Chassaigne
Adt n° 93953 de M. Desallangre
Adt n° 93954 de M. Dutoit
Adt n° 93955 de Mme Fraysse
Adt n° 93956 de M. Gérin
Adt n° 93957 de M. Goldberg
Adt n° 93958 de M. Gremetz
Adt n° 93959 de M. Hage
Adt n° 93960 de Mme Jacquaint
Adt n° 93961 de Mme Jambu
Adt n° 93962 de M. Lefort
Adt n° 93963 de M. Liberti
Adt n° 93964 de M. Sandrier
Adt n° 93965 de M. Vaxès